Service émetteur : **Délégation territoriale du Finistère**
Pôle veille et sécurité sanitaires

Affaire suivie par : **Docteur Dominique LE GOFF**
Courriel : **dominique.legoff@ars.sante.fr**

Infections invasives à méningocoque C dans le Finistère
Situation actuelle d'hyperendémie

PROMOUVOIR LE VACCIN !

Point d'information à l'attention des professionnels de santé - Octobre 2012

Depuis le début de l'année 2012, 11 cas d'infections invasives à méningocoque (IIM) C, dont 8 appartiennent au même complexe clonal hyper invasif ST-11, ont été déclarés dans le Finistère.
L'âge des cas varie de 5 mois (3 cas ont moins d'un an) à 82 ans.
L'évolution est favorable pour 9 des 11 malades. Un malade, âgé de 50 ans est décédé, un autre âgé de 40 ans, présente des séquelles.
Hormis pour 2 cas, aucun lien épidémiologique n'a été identifié entre tous ces cas.
Ils sont dispersés sur l'ensemble du département (absence de regroupement géographique ayant conduit au dépassement du seuil épidémique) ;
Une augmentation progressive de l'incidence des IIM C est observée dans le Finistère. Le taux d'incidence glissante sur 12 mois a atteint 1, 23 pour 100 000 habitants en septembre 2012. Il est 7,4 fois supérieur à la moyenne nationale.
Des excès significatifs d'incidence sont observés, particulièrement importants chez les enfants âgés de moins de 1 an et de 1 à 4 ans, à un moindre degré chez les plus de 25 ans.

Les mesures de gestion habituelles ont été appliquées : enquête autour des cas, antibioprophylaxie (Rifampicine) et vaccination des contacts proches.

La situation actuelle est liée à une **insuffisance de couverture vaccinale** parmi la population éligible à la vaccination (1-24 ans). La couverture vaccinale, estimée à partir des remboursements de vaccins (le vaccin est remboursé depuis 2010), serait d'environ 45% chez les 1-4 ans, 29% pour les 5-9ans, 22% pour les 10-14 ans, 11% pour les 15-19 ans et 3% pour les 20-24 ans.

Dans ce contexte, le haut conseil de la santé publique, saisi par la direction générale de la santé, recommande :

-l'intensification rapide de la vaccination, telle que prévue au calendrier vaccinal, **des sujets âgés de 1-24 ans, par une seule dose.** Le vaccin est remboursé à 65% par l'assurance maladie

et

-transitoirement (réévaluation prévue en juin 2013) la vaccination des **nourrissons âgés de 2 à 11 mois** selon un schéma différent par 3 doses : la première dose à partir de l'âge de 2 mois, une deuxième dose à au moins 2 mois d'intervalle et une 3^{e} dose à partir de 12 mois (au moins 6 mois après la 2^{e} dose).

Une sensibilisation de la population finistérienne à ce risque sera assurée par l'Agence régionale de santé prochainement, après cette information des professionnels de santé.

Contacts ARS Bretagne, délégation du Finistère : Dr LE GOFF – Dr CONAN 02 98 64 50 73 (secr)

Avis du haut conseil de la santé publique du 19 octobre 2012 : http://www.hcsp.fr/explore.cgi/accueil
Guide pratique sur la conduite à tenir devant un ou plusieurs cas d'IIM :
http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_Instruction_DGS-RI_1-2011-33_du_27_janvier_2011_relative_a_la_prophylaxie_des_infections_invasives_a_meningocoque.pdf

Pour toute question complémentaire de vos patients : http://www.info-meningocoque.fr